ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conditions d'attribution

Question écrite n° 116152

Texte de la question

M. Bernard Depierre attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la question de la polygamie en France. Malgré les dispositions interdisant la polygamie, force est de constater et de déplorer que le fait existe encore en France. Si des mesures ont été prises pour lutter contre le phénomène, il reste que ces familles polygames continuent de percevoir des allocations familiales pour tous les enfants nés en France. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les solutions qu'envisage le Gouvernement pour mettre fin à une telle situation.

Données clés

Auteur : M. Bernard Depierre
Circonscription : Côte-d'Or (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 116152
Rubrique : Prestations familiales
Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8329
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)